

Les îles de la Méditerranée occidentale, ou les divers usages de l'indépendantisme

André Fazi

Les situations politiques de la Sardaigne, des Îles Baléares et de la Corse confirment deux grandes conclusions de la littérature relative aux territoires insulaires. D'une part, l'insularité est un caractère particulièrement propice à des arrangements juridiques et politiques originaux (Watts, 2000). Ces trois régions sont toutes dotées d'institutions propres et qui les différencient sensiblement des autres territoires de même échelle. D'autre part, la singularité culturelle est un puissant facteur prédictif d'autonomie des territoires insulaires (Olausson, 2007 : 136-140). Or, ces trois régions conservent une ou des langue(s) propre(s) véhiculaires, comprises par la majorité de la population, et très présentes dans l'enseignement et les médias. Toutefois, si la Collectivité territoriale de Corse ne dispose que de compétences administratives particulières, les deux autres territoires bénéficient de pouvoirs législatifs régionaux dans un large éventail de matières.

Cela ne permet pas de supposer que la relation région/État y soit unanimement remise en cause. Ainsi, aucun parti ethno-nationaliste n'a atteint le statut de parti dominant que détiennent – ou ont pu détenir – le *Partido Nacionalista Vasco* ou le *Südtiroler Volkspartei*. Pour autant, la mobilisation nationaliste est un caractère incontournable de ces systèmes politiques. Depuis les premières élections régionales organisées dans les actuels cadres constitutionnels¹, les nationalistes ont rassemblé entre 3,1 et 17% en Sardaigne, entre 9 et 35,7% en Corse, et entre 8,4 et 21,5% aux Îles Baléares. De plus, en Sardaigne et aux Baléares, des partis nationalistes sont régulièrement membres de gouvernements régionaux.

Ces mobilisations nationalistes sont structurées par trois grands types de clivages internes. Ceux-ci peuvent, d'abord, être idéologiques. Si l'on considère les deux partis nationalistes majeurs des Îles Baléares, le *Partit Socialista de Mallorca-Entesa Nacionalista* (PSM-EN) est fortement orienté à gauche, alors qu'*Unió Mallorquina* se revendiquait du centrisme et du libéralisme économique². Ils peuvent, ensuite, être relatifs aux moyens employés. En Corse, des partis tels *Corsica Libera* soutiennent l'utilisation de la violence politique, tandis que d'autres – tels le *Partitu di a Nazione Corsa* – y sont opposés. Ils peuvent, enfin, renvoyer aux projets institutionnels. Les trois régions comptent des partis militant en faveur d'une forte autonomie, et d'autres prônant l'accession à l'indépendance. C'est à ces derniers que nous nous attacherons ici, en nous limitant à des organisations qui peuvent être qualifiées de représentatives, ce que nous entendons comme la réunion de trois conditions : 1/ être structurées durablement, 2/ présentant des candidats aux élections sur l'ensemble du territoire régional, 3/ et comptant des élus dans plusieurs collectivités locales.

S'agissant de la Sardaigne, nous nous concentrerons sur le *Partito Sardo d'Azione* (PsdAz), apparu en 1921. Les autres organisations indépendantistes (*Lega Sarda*, *Sardigna Natzione Indipendentzia* (SNI), *Indipendentzia Republica de Sardinia* (IRS), etc.) n'ont jamais acquis de représentativité. Nonobstant l'ancienneté du parti, le PsdAz est la seule organisation étudiée à avoir changé d'identité politique en abandonnant l'autonomisme qui la fondait. En 1981, la réforme de ses statuts lui fixa pour objectif de « conduire la Sardaigne à l'indépendance ».

S'agissant des Îles Baléares, nous nous attacherons à l'*Esquerra Republicana de Catalunya* (ERC). Il s'agit d'un parti plurirégional, apparu en 1931 en Catalogne, mais qui a transformé son projet politique entre 1989 et 1992, réorientant celui-ci sur « l'indépendance des pays catalans ». Cela impliqua une implantation dans les trois Communautés autonomes (CA) de langue catalane (Catalogne, Communauté valencienne, Îles Baléares), et dans le territoire français « Catalogne-Nord ». Aux Baléares, l'ERC s'est présentée pour la première fois aux électeurs lors du scrutin législatif de 1993.

S'agissant de la Corse, nous considérerons la *Cunsulta di i Cumitati Naziunalisti*, née en 1980, et les six partis qui lui ont succédé directement jusqu'à *Corsica Libera* (2008). Ce nombre important est dû à deux dissolutions prononcées en conseil des ministres, puis à plusieurs processus de recomposition. Cependant, par-delà l'héritage organisationnel, l'identité politique est similaire. D'une part, tous ces partis relaient le discours et légitiment la violence de l'organisation clandestine *Fronte di Liberazione Naziunale di a Corsica* (FLNC). D'autre part, malgré un discours qui fluctua, leur finalité a toujours été l'accession à l'indépendance.

Au-delà des cas étudiés, cette contribution est consacrée à la nature et à l'influence des partis indépendantistes. Ces derniers sont facilement assimilés à des partis antisystème. En niant l'appartenance d'une communauté et d'un territoire à l'ensemble national, le parti indépendantiste « ne partage pas les valeurs de l'ordre politique au sein duquel il agit » (Sartori, 1976 : 133). Pour le moins, les partis indépendantistes, du fait de leur radicalité, seraient de puissants facteurs de polarisation du système politique.

À travers les cas de la Sardaigne, des Îles Baléares et de la Corse, nous voudrions montrer combien cette vision est partielle, voire caricaturale. Selon les ressources qu'ils peuvent mobiliser et choisissent de mobiliser, les partis indépendantistes exercent une influence très diverse, suivant des modalités plus diverses encore. Vouloir l'analyser à travers les seules politiques institutionnelles des États serait largement insuffisant (Lynch, 2003), et nous nous attacherons prioritairement ici aux systèmes politiques régionaux.

Dans cette contribution, nous présenterons d'abord la genèse de ces partis ; nous envisagerons ensuite leurs effets sur les autres partis étatiques et nationalistes ; enfin nous tenterons de proposer une approche plus interactionnelle de leurs impacts sur les systèmes politiques.

Si différents et si proches

La genèse de ces indépendantismes procède de conjonctures très singulières, et les organisations que nous analysons révèlent des caractères extrêmement différents. Au demeurant, plusieurs éléments de convergence sont essentiels.

Des partis incomparables ?

Au-delà de l'utilisation de la violence politique, qui caractérise la seule mobilisation corse, les différences séparant les partis étudiés ici sont nombreuses et saillantes. Premièrement, nous évoquerons le contexte historique dans lequel s'est inscrite la naissance des organisations indépendantistes. Les cas sarde et corse sont assez facilement comparables. D'une part, dans ces régions accusant un profond retard économique, ils ressortissent aux échecs des processus de modernisation initiés dans les années 1950. En Sardaigne, le *Piano di Rinascita* fut loin de permettre à l'île de rattraper les régions du Nord (Soddu, 1992). En Corse, les politiques de développement agricole et touristique n'ont pas entraîné la transformation espérée, et elles ont généré de très fortes frustrations en favorisant des populations et entreprises étrangères à l'île (Dottelonde, 1987). D'autre part, ces cas sont similaires en ce que les sentiments indépendantistes participèrent d'un processus de radicalisation au sein d'organisations autonomistes. Presque tous les fondateurs du FLNC, en 1976, étaient auparavant membres de l'organisation autonomiste *Azzione per a Rinascita di a Corsica* (ARC). Le refus des *leaders* de l'ARC d'embrasser des revendications et des moyens plus radicaux a motivé la rupture. Dans le cas du PsdAz, l'évolution a été interne. Une tendance indépendantiste et tiers-mondiste s'y est développée dans les années 1960 (Ortu, 1998). Celle-ci n'a pu conquérir le pouvoir au sein du parti, mais l'indépendantisme a continué d'y croître jusqu'au changement des statuts en 1981.

L'apparition de l'ERC aux Îles Baléares a une cause plus exogène, puisqu'il s'agit de la représentation d'une organisation plurirégionale née en Catalogne. Elle survint aussi dans une région aux caractéristiques économiques très différentes, qui est l'une des plus prospères de son pays. Toutefois, l'apparition des sentiments indépendantistes peut aussi être rattachée aux formes du développement. L'industrie touristique conjugue une très grande création de valeur ajoutée (41% du PIB) et des coûts sociaux et environnementaux élevés, ce qui génère des représentations politiques antagoniques (Amer, 2009).

Deuxièmement, s'agissant du contexte institutionnel dans lequel les partis indépendantistes sont apparus, nous trouvons trois cas de figure très différents. La France demeurait un État sans véritables collectivités régionales, où un haut-fonctionnaire détenait le pouvoir exécutif départemental, et qui pratiquait le contrôle *a priori* des actes locaux. La Sardaigne bénéficiait d'un statut d'autonomie depuis 1948, conférant à la Région de larges pouvoirs législatifs. Toutefois, la classe politique régionale montrait une très grande subordination vis-à-vis de l'État, et ce dernier avait substantiellement limité l'exercice de l'autonomie. D'une part, les gouvernements n'opéraient pas ou très partiellement les transferts de compétences et de moyens. D'autre part, la jurisprudence constitutionnelle restreignit largement l'étendue des pouvoirs régionaux (Guarino, 1973). Quant aux Baléares, elles bénéficiaient depuis 1983

d'une autonomie législative très effective, mais faisaient partie des CA les moins dotées en compétences. Par exemple, elles furent l'unique CA connaissant une langue régionale officielle à n'avoir bénéficié d'aucun transfert en matière d'éducation avant 1996.

Troisièmement, en matière idéologique, l'ERC est seule à avoir toujours été très fortement identifiée à un pôle, celui de gauche. Jusqu'à la chute du bloc communiste, les indépendantistes corses pouvaient aussi être catégorisés à gauche, à travers leur idéal d'un « socialisme original ». Toutefois, celui-ci n'a jamais motivé des alliances électorales, et il ne saurait masquer une grande diversité d'opinions qui les a conduits ensuite à rejeter tout positionnement affirmé.

Plus instable, le PsdAz a connu plusieurs changements d'identité. Originellement, il ambitionnait « *un avenir où la production appartiendra tout entière aux travailleurs* » (Sotgiu, 1977). Après la Seconde guerre mondiale, il connut une scission au nom des valeurs de gauche historiques du parti, et sa nouvelle modération lui permit d'être associé à plusieurs exécutifs régionaux dirigés par la Démocratie chrétienne. Lors de la mutation indépendantiste, il se repositionna à gauche, ce qui permit à son *leader* de présider trois exécutifs régionaux durant les années 1980. Néanmoins, un nouveau basculement commença en 2001, quand le PsdAz quitta le pôle de gauche, jugé étatiste. Il s'accrut à compter des élections législatives de 2006, quand son *leader* s'allia à la *Lega Nord*, parti de droite très radical. Cette initiative provoqua un grave conflit, mais elle fut validée. Depuis les élections régionales de 2009, le PsdAz est intégré au sein du pôle de centre-droit, ce qui lui permet de faire à nouveau partie de l'exécutif régional.

Quatrièmement, le mot d'ordre indépendantiste ne saurait dissimuler la profonde variété des projets institutionnels. À l'heure actuelle, *Corsica Libera* est seule à prôner un sécessionnisme classique, et l'acquisition de tous les attributs de la souveraineté. L'ERC défend cette même idée d'une complète rupture avec l'État, mais dans le cadre de l'unification des pays de langue catalane. Il s'agit donc d'un projet irrédentiste.

Étonnamment, le PsdAz présente l'indépendance comme compatible avec le maintien d'un lien organique avec l'État italien. Sa conversion procéda bien plus des échecs de l'autonomie que d'une claire aspiration à une pleine souveraineté (Accardo, 1998 : 103). Celle-ci fut donc d'abord symbolique, et s'inscrivait dans la perspective d'une Europe des régions (Hepburn, 2009). Cependant, au milieu des années 2000, les désillusions et la concurrence de SNI et d'IRS motivèrent un renforcement du positionnement indépendantiste, dont la véritable concrétisation serait un pacte confédéral avec l'Italie. Un tel pacte est assimilé à l'indépendance en ce qu'il reposerait sur la volonté souveraine des Sardes, exprimée par une assemblée constituante spécialement élue, et reconnaîtrait le caractère national et étatique de la Sardaigne³.

Des convergences décisives

En premier lieu, il s'agit de trois régions dont l'intégration à l'État-nation reposa sur la connivence entre les notabilités locales, la classe politique nationale et l'appareil étatique. Les notables jouaient un rôle d'intercesseur et de dispensateurs de biens publics qui leur assurait

une domination politique quasi-incontestée, tout en garantissant la loyauté des populations locales envers la métropole. Cette connivence excluait la possibilité de fortes discriminations, et les mouvements d'émigration révélaient moins son échec que sa capacité à prodiguer des ressources. Les formes de ce type de possession – clientélisme, violence, arbitraire, etc. – ont été bien décrites pour la Corse (Lenclud, 1986), les Baléares (Peñarubbia, 1991) et la Sardaigne (Birocchi, 1998).

Cette logique de connivence a été bien plus efficace que la logique ségrégative dans la construction du loyalisme national. Aucun territoire insulaire placé dans la première situation n'a accédé à l'indépendance, contrairement à de nombreux territoires placés dans la seconde (Malte, Jamaïque, Maurice, etc.). Parmi les régions insulaires ressortissant à des États européens, 22 ont été gouvernées par cette logique connivente (Fazi, 2010). Or, seules les trois régions considérées ici connaissent actuellement des organisations indépendantistes représentatives.

En deuxième lieu, la formation de partis indépendantistes est largement postérieure à celle des partis autonomistes, qui apparurent en 1917 à Majorque, 1921 en Sardaigne et 1922 en Corse. Il fallut attendre le début des années 1980 pour voir des partis indépendantistes représentatifs en Corse et en Sardaigne. Aux Baléares, l'ERC a longtemps obtenu moins d'1% des voix, et n'est devenue représentative qu'à compter de 2007⁴.

Cette tardiveté concerne aussi bien des régions plus prospères que la moyenne nationale (Baléares) que des régions défavorisées (Sardaigne et Corse), ce qui renvoie à l'impact des facteurs économiques sur les mobilisations nationalistes. Assurément, ces facteurs ne semblent pas avoir été décisifs ici. Le tournant indépendantiste procéda bien plus des faiblesses et contradictions des partis autonomistes.

En troisième lieu, les partis étudiés s'inscrivent tous dans des stratégies progressives et possibilistes, ce qui en fait des « partis antisystème accommodants » (Capoccia, 2002 : 28). D'un côté, cela révèle la faible propension des populations concernées à embrasser des solutions extrêmes. D'un autre côté, cela favorise l'intégration de ces partis au sein de leurs systèmes politiques respectifs, même lorsqu'ils soutiennent l'utilisation de la violence. Enfin, cela renvoie à la nature des systèmes de partis, notamment à leur niveau de fragmentation. Avant la première candidature de ces partis, ce niveau était important aux Baléares, très important en Sardaigne, et extrême en Corse⁵. Or, cela était propice à leur apparition, mais conditionne aussi le choix de leurs stratégies.

Tel est d'abord le cas en matière d'alliances. Nous ne traitons pas là d'organisations isolées. Les partis indépendantistes corses n'ont eu pour alliés officiels que les partis autonomistes, lors de près de la moitié des scrutins régionaux (1986, 1987, 1992, 2004) et plus de la moitié des scrutins législatifs (1986, 1993, 2007). Leur soutien à la violence clandestine a empêché toute autre éventualité d'alliance⁶. En revanche, en 2007, l'ERC était partie intégrante du pôle de centre-gauche qui a conquis le pouvoir, même si ses élus restèrent très peu nombreux⁷. Enfin, avant comme après son tournant indépendantiste, le PsdAz fut souvent un acteur central. Il participa à de nombreux exécutifs régionaux (20 sur 47), et en présida même trois.

Tel est ensuite le cas en matière de positionnements institutionnels. D'une part, tous les partis ici étudiés tempèrent régulièrement leurs positions, comme si leur projet politique connaissait plusieurs déclinaisons à l'utilisation circonstanciée. Pour exemple, lors d'un débat institutionnel à l'Assemblée de Corse, en mars 2000, les indépendantistes soutinrent une motion qui prévoyait uniquement l'octroi d'un pouvoir législatif territorial dans quelques matières. Nous retrouvons ici ce « besoin d'ambiguïté », nécessaire car la clarté et l'immutabilité seraient plus risquées (Rudolph & Thompson, 1985 : 308-309). D'autre part, aucun de ces partis ne professe une sécession immédiate. Ceux-ci revendiquent avant tout, au profit des populations qu'ils représentent, la reconnaissance d'un droit à décider souverainement. Le PsdAz rejette même l'amalgame indépendantisme/sécessionnisme.

Les partis indépendantistes face à leurs concurrents

En adoptant des positions extrêmes sur l'axe centre/périphérie, les partis indépendantistes délégitiment l'appartenance à la communauté nationale, introduisent de nouveaux enjeux sur l'agenda politique, et augmentent le niveau de compétition partisane. Par conséquent, ils tendent à accroître la polarisation et la dénationalisation de leur système de partis. Ainsi, l'association des partis régionaux à des gouvernements est un facteur significatif d'instabilité (Brancati, 2005). Dans cette section, nous analyserons les principaux impacts des partis indépendantistes sur les autres partis, à l'échelle régionale, et dans une perspective unidimensionnelle.

Partis indépendantistes et partis étatiques

Si les partis étatiques demeurent partout dominants, l'apparition des partis indépendantistes influe sur eux à divers niveaux. En premier lieu, ils peuvent avoir intérêt à s'approprier une partie des thèmes indépendantistes, qui peuvent constituer une puissante ressource politique tant dans la compétition qui les oppose que pour réduire l'impact des indépendantistes. Ainsi, l'audience du Parti socialiste des îles Baléares (PSIB) a sensiblement augmenté entre 1995 et 2007, au fur et à mesure que celui-ci radicalisait ses positionnements institutionnels et identitaires.

De façon plus générale, des thèmes privilégiés des indépendantistes sont largement partagés dans les trois régions. Le programme de l'actuel président sarde, Ugo Cappellacci, allié de Silvio Berlusconi, qualifiait la Sardaigne de « nation avec son propre territoire, sa propre histoire, sa propre langue, ses propres traditions, sa propre identité et ses propres aspirations, tous distincts de ceux qui caractérisent la nation italienne » (Cappellacci, 2009 : 51). La Corse est un cas encore plus étonnant, sachant que les partis dominants étaient opposés à l'idée même d'un statut particulier. En 1983, un an après les premières élections régionales, l'Assemblée de Corse demandait à l'unanimité l'enseignement obligatoire de la langue corse. En 1988, elle affirmait l'existence du peuple corse, et exigeait une loi-programme pour faire valoir les droits de ce dernier.

En deuxième lieu, les partis étatiques peuvent adopter des stratégies d'évitement, d'accommodement ou d'affrontement, c'est-à-dire ignorer les indépendantistes ; s'approprier leurs idées les plus consensuelles afin de les marginaliser ; mais aussi les critiquer fortement afin de capter l'électorat qui leur est le plus défavorable (Meguid, 2005). De la sorte, ils peuvent diminuer ou renforcer la polarisation du système de partis.

Le second cas ne se retrouve qu'en Corse durant la période 1983-1988, alors que la violence clandestine et la répression étatique avaient fortement augmenté. En revanche, la présence de partis indépendantistes génère très souvent des tensions au sein des partis étatiques, entre les défenseurs de l'accommodement et ceux de l'affrontement. Or, ces tensions internes sont propres à favoriser le fractionnement, puis la création de nouveaux partis territoriaux. Les Baléares ne sont pas touchées par ce phénomène, alors que la Sardaigne l'est moyennement depuis les années 1990.

Tableau 1 : la territorialisation du système de partis en Sardaigne. Élections régionales 1984-2009

		1984	1989	1994	1999	2004	2009
Partis nationaux		85,6%	87%	86,9%	80,1%	71,5%	78,5%
Partis territoriaux	Total	14,4%	13%	13,1%	19,9%	28,5%	21,5%
	PsdAz	13,8%	12,4%	5,2%	4,5%	3,8%	4,3%

À l'inverse, la Corse a été extrêmement marquée depuis la régionalisation. Dans le cadre des scrutins régionaux, le nombre de divisions au sein des partis étatiques est impressionnant⁸, et l'espace politique est fortement territorialisé.

Tableau 2 : le fractionnement des partis étatiques en Corse 1982-2010

	1982	1984	1986	1992	1998	1999	2004	2010
Nombre total de listes	17	10	12	13	15	12	19	11
Listes issues de divisions d'un parti étatique	6	1	4	5	3	4	9	2

Tableau 3 : La territorialisation de l'espace politique corse 1984-2010⁹

		1984	1986	1992	1998	1999	2004	2010	
Partis nationaux		78,1%	73,8%	58,7%	64,6%	47,7%	42%	65,1%	
Partis territoriaux	Total		21,9%	26,2%	41,3%	35,4%	52,3%	58%	34,9%
	Nationalistes	Total	11,4%	9%	21,1%	17,3%	23,4%	14,9%	27,8%
		Indépendantistes	5,2%	-	-	5,2%	9,8%	-	9,4%

Pour autant, la création de partis territoriaux peut être le simple fait d'élus insatisfaits de leur situation, ou jugeant opportun de s'émanciper du cadre partisan afin de concourir plus efficacement aux élections. Ainsi en 2004, le député Paul Giacobbi, incapable d'unir les Radicaux de gauche, créa *La Corse en marche*. Ces scissions, souvent éphémères, sont toutefois plus facilement légitimées par les problématiques territoriales que par les ambitions personnelles des intéressés.

Partis indépendantistes et autres partis nationalistes

Les partis indépendantistes sont particulièrement susceptibles d'influer sur les partis nationalistes plus modérés. Suivant Rabushka et Shepsle, là où le facteur ethnique est « saillant », la radicalisation serait même inéluctable (1972 : 86). Ainsi, les partis nationalistes constituent un sous-système où la polarisation est naturellement plus réduite qu'au niveau de l'ensemble, au moins en ce qui concerne les questions identitaires et institutionnelles. Néanmoins, sur ces « échelles » politiques – au sens de Downs (1957) –, des pressions centripètes et centrifuges s'exercent aussi. Un parti autonomiste peut avoir intérêt à se radicaliser afin de récupérer une partie de l'électorat indépendantiste, ou à s'en distinguer pour viser un électorat plus large.

Dans les trois régions qui nous intéressent, à l'échelle de la revendication institutionnelle, l'accroissement de la polarisation est rare. Cependant, les relations sont souvent tendues au sein de ces sous-systèmes de partis.

En Sardaigne, le PsdAz souffre de sa position de parti fortement institutionnalisé, et dont les positionnements idéologiques et institutionnels sont fluctuants. D'une part, IRS s'est toujours fondé sur un profond rejet du PsdAz, jugé trop modéré. D'autre part, le PsdAz a connu deux fortes fractures internes, mais dont les déterminants furent socioéconomiques. En 1999, Efsio Serrenti, élu président du Conseil régional grâce aux voix de la droite, fut exclu du PsdAz et créa le parti *Sardistas*. En 2009, suite à la décision du PsdAz de s'allier au centre-droit, une forte minorité de militants créa *Rossomori*¹⁰.

Toutefois, c'est par défaut que le PsdAz influe fortement sur les autres partis nationalistes. Il est incontournable mais ne prétend nullement unifier le nationalisme sarde. Son objectif se situe à une échelle supérieure, comme le montre son actuelle appartenance à la majorité régionale.

Aux Îles Baléares, la bipolarisation gauche/droite est plus saillante et il faut considérer le sous-système des partis situés idéologiquement le plus à gauche, qui soutiennent tous des programmes fondés sur le droit à l'autodétermination, l'écologie et l'identité. Ce sous-système évolue de façon centripète au niveau des positionnements, mais il est pourtant fortement sujet à la fragmentation. L'ERC joue un rôle majeur à ces deux niveaux.

Concernant le premier, l'ERC semble avoir sensiblement influencé les autres partis à travers ses thèmes centraux : catalanisme et indépendantisme. Ainsi, le secrétaire général du PSM-EN s'affirme personnellement favorable à l'indépendance et à une confédération des « pays

catalans »¹¹. Quant à *Esquerra Unida* (EU) et à ses successeurs, leur défense du droit à l'autodétermination est plus appuyée qu'il y a une dizaine d'années.

Concernant le second, après avoir longtemps été insignifiante, l'ERC a fait jeu égal avec ses plus proches concurrents lors des élections européennes de 2004. Dès lors, elle devint incontournable dans l'optique de construire un pôle de gauche alternatif au PSIB. Néanmoins, cette gauche alternative connut une succession de scissions et de recompositions¹², et cinq partis présentent désormais des projets politiques voisins. Dans ce contexte, l'ERC développe de grandes ambitions, et exigea initialement la parité de représentation en vue des élections régionales de 2007¹³. Ses relations sont particulièrement tendues avec le PSM-EN, ce qui a empêché des alliances électorales en 2009 et 2011.

Tableau 4 : la gauche alternative aux Îles Baléares. Élections régionales 1983-2011¹⁴

	1983	1987	1991	1995	1999	2003	2007	2011
ERC	-	-	-	0,6%	0,3%	0,4%	-	1,3%
PSM-EN	6,8%	6,3%	8,5%	12,4%	11,9%	8,1%	-	-
EU (EU-Els Verds à partir de 1999)	2,5%	2,6%	2,3%	6,6%	5,4%	5,5%	0,4%	-
Els Verds			2,1%	3,1%	-	-	-	-
Coalition de gauche à Ibiza (EU-Els Verds, PSM-EN, PSIB, ERC)	-	-	-	-	4,5%	3,6%	4,7%	-
Bloc per Mallorca (PSM-EN, EU-Els Verds, ERC)	-	-	-	-	-	-	9,2%	-
Coalition PSM-EN, Iniciativa-Verds, Entesa per Mallorca	-	-	-	-	-	-	-	8,9%
Total gauche alternative	9,3%	8,9%	12,9%	22,1%	19,3%	15,3%	10,9%	10,2%

Les indépendantistes corses, à travers leur soutien à la violence, posent des questions différentes. Cependant, les autonomistes n'ont jamais réellement rompu avec eux, malgré deux notables tentatives de distanciation en 1984 et 1998. Cette proximité peut être facilement expliquée : 1/ la violence politique en Corse est relativement modérée, et les premiers attentats ont généralement été perpétrés par des militants autonomistes (Crettiez, 1999) ; 2/ les autonomistes revendiquent un modèle où la présence de l'État serait résiduelle ; 3/ les deux parties refusent tout positionnement socioéconomique affirmé ; 4/ les autonomistes n'ont jamais été alliés à d'autres partis à l'échelle régionale.

Au sein du sous-système nationaliste corse, la dynamique est donc ordinairement centripète. Malgré leur soutien à la violence, les indépendantistes sont en quête d'intégration au *decision-making*. Ainsi s'interprètent leurs propositions plus progressives : droit à l'autodétermination (années 1980), statut de territoire d'outre-mer (1994), projet de dévolution (2003), etc. Quant aux autonomistes, leur modération leur a historiquement fait perdre beaucoup de militants au profit des indépendantistes, et ils semblent craindre de nouvelles pertes.

La difficile quête de l'influence

Dans cette section, nous chercherons à développer une approche plus interactionnelle de l'influence des partis indépendantistes. D'abord, nous montrerons que, parmi leurs ressources, celle dont l'impact est le plus évident est la représentativité électorale. Ensuite, nous réévaluerons leur capacité d'influence à l'aune des choix des acteurs étatiques.

La représentativité électorale : horizon indépassable ?

Considérant que leur projet s'adresse fondamentalement à une seule partie de la population, qui ressortit à une communauté culturelle, les partis indépendantistes peuvent motiver la création de partis fondés sur les intérêts du reste de la population. Dans les trois régions étudiées, rien de tel n'a été envisageable, car l'intégration nationale n'a pas généré de partition assez saillante entre populations. Ainsi, le clivage socioéconomique reste dominant. Depuis la mise en place des institutions régionales, le clivage centre/périphérie n'a exercé une primauté que lors des trois débats relatifs à la réforme des institutions de la Corse.

Au demeurant, tous les partis étudiés ici ont une influence sur le système politique régional, mais celle-ci s'exerce de façon très diverse. Le caractère le plus clair est la corrélation entre la représentativité électorale (tableaux 1, 3 et 4) et le niveau d'influence global.

À l'échelle du système de partis, nonobstant la portée de la violence, les indépendantistes corses sont les seuls dont l'impact soit structurel et significatif. La polarisation autour du clivage centre/périphérie se reflète dans chaque parti étatique. Le plus touché est le parti des radicaux de gauche, partagé en deux tendances qui se sont présentées séparément lors des deux derniers scrutins régionaux.

Le PsdAz n'a d'impact global que de façon conjoncturelle, lors des débats institutionnels, ou lorsque la majorité au Conseil régional est incertaine. Sa versatilité idéologique peut alors lui permettre de faire basculer la majorité, comme en 1999. Ainsi, cette « capacité d'alliances » et « de chantage » (Sartori, 1976 : 122-123) lui consent d'exercer une forte influence.

Enfin, l'ERC n'exerce une forte influence que sur la gauche alternative. De plus, l'impact de ce pôle sur les deux partis dominants apparaît en déclin depuis quinze ans. D'un point de vue électoral, l'évolution est nette. D'un point de vue programmatique, nous verrons que le PSIB s'est largement approprié ses thèmes.

Tableau 5 : l'équilibre PSIB/gauche alternative aux Îles Baléares. Élections régionales 1983-2011

	1983	1987	1991	1995	1999	2003	2007	2011
PSIB	79,1%	79,2%	69,8%	51,6%	53,9%	63,8%	73,4%	69,2%
Gauche alternative	20,9%	20,8%	30,2%	48,4%	46,1%	36,2%	26,6%	30,8%

L'influence supérieure des indépendantistes corses se retrouve au niveau de l'agenda politique régional. Nous considérons que les partis indépendantistes se fondent sur la défense des intérêts d'une communauté et de la région que celle-ci habite (Türsan, 1998 : 5), et que cela concerne principalement : 1/ le niveau d'autonomie régionale ; 2/ la langue régionale ; 3/ le statut des membres de la communauté, à travers une citoyenneté différenciée ; 4/ les intérêts économiques, que nous concevons à travers une fiscalité préférentielle ; 5/ le territoire. Nous y rajoutons, pour la Corse, la situation des militants emprisonnés pour leur utilisation de la violence politique.

En Corse, ces six thèmes occupent la majeure partie du débat politique. Les seuls qui leur fassent concurrence sont les transports, l'énergie et l'agriculture¹⁵. Afin de caractériser leur centralité, le renversement de majorité régionale en mars 2010 est intéressant. Celui-ci est corrélé à un agenda nouveau, et il s'inscrit dans un contexte où les deux listes nationalistes ont rassemblé 35,7% des voix.

Tableau 6 : le nouveau pouvoir régional corse et les thèmes indépendantistes

	Programme	Mesures adoptées	Mesures proposées
<i>Institutions</i>	Utiliser le pouvoir d'expérimentation et le pouvoir de proposer des adaptations normatives	Commission des compétences législatives et réglementaires	
<i>Langue</i>	Programme pour une « pratique minimale » de la langue corse ; quota d'émissions corsophones dans les médias publics	Direction régionale de la langue corse ; charte de la langue corse avec la fonction publique territoriale ; « feuille de route langue corse 2011-2014 »	« Statut d'officialité territorial » de la langue corse
<i>Citoyenneté</i>	Contribution sur la plus-value immobilière réalisée lors de reventes par les non résidents	Expertise relative à un dispositif conditionnant l'acquisition immobilière ou foncière à la résidence principale	
<i>Fiscalité</i>	Augmentation de la part reversée de la taxe intérieure sur les produits pétroliers		Fiscalité successorale particulière ; fiscalité particulière pour les terres reclassées en zone urbanisable.
<i>Territoire</i>	Appropriation publique de 50% des côtes ; dénonciation de la spéculation ; agence foncière régionale ; taxation des transactions en zones littorales dépassant 300 000 €	Assises du foncier ; observatoire des marchés foncier et immobilier ; agence d'urbanisme et d'aménagement durable	Taxe sur les camping-cars et les mouillages ; addendum au code de l'urbanisme fondant des dispositifs anti-spéculatifs.

Détenus		Motion demandant le transfert des détenus corses dans l'île	
---------	--	---	--

Dans les autres régions, la mise sur agenda des thèmes privilégiés des indépendantistes est sensiblement inférieure, alors même que ces derniers participaient aux coalitions arrivées au pouvoir en 2007 et 2009. Aux Îles Baléares, les seules priorités indépendantistes prises en compte par le PSIB ont été la langue et le territoire. Or, celles-ci sont propres à toute la gauche alternative, et les politiques adoptées sont loin d'y avoir satisfait¹⁶. Partant, l'ERC a quitté la majorité en décembre 2009. En Sardaigne, le président Cappellacci prit des engagements forts dans les matières institutionnelle, fiscale, et linguistique. Or, en trente mois, le pouvoir exécutif n'a déposé aucun projet de loi régionale en ces matières, et le nouveau plan triennal pour la langue sarde a fortement déçu le PsdAz.

À l'échelle de la décision, l'influence des partis indépendantistes est donc plus faible encore, y compris en Corse. La question des institutions le montre bien. Malgré un consensus ancien et solide autour d'un approfondissement de l'autonomie, le statut sarde n'a pas été réformé. Aux Îles Baléares, la dernière réforme statutaire, en 2007, exclut les demandes fondamentales de la gauche alternative : le devoir de connaître la langue régionale, et un système fiscal plus avantageux. Enfin, la Constitution française continue d'empêcher la reconnaissance du peuple corse, l'officialité de la langue corse, l'octroi de pouvoirs législatifs, et l'institution d'une citoyenneté corse.

Ainsi, le parti indépendantiste le plus influent est le plus représentatif électoralement. Il est aussi le seul qui soutienne l'usage de la violence, mais les effets de celle-ci sont ambivalents. Elle est un facteur de polarisation, car elle génère aussi bien des postures d'accommodement que d'affrontement, mais elle a contrarié l'institutionnalisation de ses soutiens, en les empêchant de participer au *coalition-making*. Enfin, l'indépendantisme corse est peut-être surtout celui dont les demandes sont le plus loin d'être satisfaites. Le paradoxe n'est qu'apparent. Comme l'indiquait Connor (1973), le nationalisme se nourrit à la fois de l'adversité et des concessions qui lui sont faites. L'autre condition essentielle de l'influence des indépendantistes corses serait donc l'écart, plus important que dans les deux autres régions, séparant la situation politique régionale de leurs idéaux. Celui-ci tendrait à accroître leur mobilisation, et attirerait vers eux le vote protestataire (De la Calle & Fazi, 2010 : 413-414). Conséquemment, les autres acteurs seraient incités à rechercher de nouveaux compromis.

L'ascendant des acteurs étatiques

Les impacts de l'indépendantisme ne peuvent être convenablement analysés qu'en relation avec les institutions nationales, les stratégies des partis étatiques, et les choix du pouvoir central. En premier lieu, le caractère déterminant des formes générales de la décentralisation est particulièrement visible en Corse. L'influence des indépendantistes sur la polarisation du système politique est supérieure, mais cela relève en grande partie d'un facteur extérieur :

en ce qui concerne le clivage centre/périphérie, l'échelle politique est beaucoup plus large en Corse. Or, ce facteur procède des limites constitutionnelles et politiques à la différenciation territoriale.

D'un côté, les pouvoirs de la CTC sont bien inférieurs à ceux de ses homologues, car ils restent de nature administrative. À l'inverse, dès le retour de la démocratie, un profond consensus existait autour d'une autonomie politique en Sardaigne (Cardia, 1992), et aux Îles Baléares (IEB, 1998). D'un autre côté, non seulement la Constitution française interdit de rendre la langue corse officielle, mais le niveau de connaissance de la langue régionale est inférieur en Corse. Aux Baléares, en 1998, 71,7% des habitants déclaraient parler le catalan (CIS, 1998), qui est officiel depuis 1983. En Sardaigne, 68,4% des habitants déclaraient parler une des langues régionales en 2007 (Oppo, 2007 : 7-14). En Corse, en 1999, seulement 43,3% des adultes déclaraient « s'exprimer en corse avec des proches » (Moracchini, 2005).

En deuxième lieu, le rôle décisif des partis étatiques est particulièrement visible aux Baléares, où le fractionnement est le plus faible. Si la gauche alternative radicalise ses positionnements, c'est moins du fait de l'ERC que du PSIB, parti dominant à gauche. Depuis 1995, le PSIB s'est démarqué radicalement du *Partido Popular* (PP) et a investi l'espace politique du PSM-EN et d'EU, dénonçant la corruption et les atteintes à l'environnement, revendiquant l'obligation de connaître le catalan et des compétences identiques à celles de la Catalogne et du Pays basque, etc. Il en retire de profonds bénéfices électoraux (tableau 4).

Depuis 2009, cette polarisation a encore été accrue du fait de l'autre parti majoritaire, le PP, qui a renoué avec la défense de la langue castillane. Avant sa victoire de 2011, son leader a promis l'abrogation de normes adoptées par des majorités PP : la loi de normalisation linguistique (1986) et le décret des minimas (1997)¹⁷. L'opportunité semble évidente : alors que le chômage a dépassé 22% des actifs¹⁸, les politiques de soutien au catalan gênaient l'intégration des très nombreux immigrés¹⁹, majoritairement locuteurs castillans²⁰.

Cette polarisation accrue entre les partis majeurs tend à marginaliser toute la gauche alternative. Son appui reste indispensable au PSIB, mais elle semble en perte d'influence. Durant la mandature 2007-2011, ses revendications majeures – impôt environnemental acquitté par les touristes, et police régionale – ont ainsi été rejetées ou ajournées.

En troisième lieu, les choix du pouvoir central sont capitaux. Notamment, les six réformes institutionnelles intervenues aux Baléares (1994, 1999, 2007) et en Corse (1982, 1991, 2002) ont toutes initiées au niveau étatique. Relevons aussi que les scrutins proportionnels utilisés favorisent les partis indépendantistes, mais que leurs modalités ont des répercussions majeures sur leurs stratégies. En Italie, la présidentialisation du système, en 1999, a généré une très forte bipolarisation qui limite les latitudes du PsdAz. Ses choix initiaux, consistant à fonder un bloc nationaliste (2001) puis à concourir seul (2004), ont été de graves échecs. Il était donc quasiment condamné à s'inscrire dans un des deux grands pôles en 2009.

S'agissant de la Corse, la réforme de 2009 augmenta les seuils d'éligibilité et de fusion, ainsi que la prime majoritaire. Or, les effets sont ambivalents pour les indépendantistes. D'un côté, elle a éliminé de nombreux partis régionaux dont les électors semblent s'être largement prononcés en faveur des nationalistes en 2010 (tableau 3). D'un autre côté, les

indépendantistes – comme les autonomistes – ont perdu là leurs meilleurs alliés potentiels, car les partis étatiques refusent toujours toute coalition avec eux.

Conclusion

Cette contribution montre l'écart existant entre la vision faisant des partis indépendantistes des partis antisystèmes et la réalité observée en Sardaigne, aux Baléares et en Corse. Dans ces régions, si les indépendantistes influent sur les autres partis et l'ensemble du système politique, c'est principalement en adoptant une stratégie centripète, souvent ambiguë, et fondée sur l'utilisation de ressources variées.

Le tableau 7 constitue une tentative de récapitulation. Il montre l'extrême diversité des partis considérés, ainsi que leurs limites. Accéder et/ou conserver le statut de parti significatif est pour eux très difficile, d'autant que leur capacité d'alliance est souvent contrariée, du fait de leur soutien à la violence (*Corsica Libera*), d'une trop faible représentativité (ERC), ou d'une trop grande versatilité qui en ferait des partenaires peu fiables (PsdAz).

Selon les trois cas ici étudiés, le niveau d'influence des partis politiques est fortement corrélé à leur représentativité électorale. Toutefois, il ne saurait être correctement évalué à travers une perspective unidimensionnelle. Considérer les facteurs exogènes que sont l'organisation de l'État, les modes de scrutin, les stratégies des partis étatiques, l'état de l'opinion, le contexte social, etc., nous apparaît comme une nécessité absolue afin de pouvoir proposer des analyses satisfaisantes. Notamment, à l'aune du cas de la Corse et toutes choses égales par ailleurs, un parti indépendantiste n'aura pas les mêmes impacts dans un État fortement unitaire et un État fortement décentralisé. Dans un cadre démocratique, il semble que plus grande est la distance séparant les objectifs indépendantistes des structures idéologiques et politiques, plus large est le potentiel d'opportunités.

Tableau 7 : nature et impacts des partis indépendantistes étudiés

	PsdAz	Corsica Libera	ERC
<i>Représentativité électorale</i>	Faible	Moyenne	Très faible
<i>Positionnement idéologique</i>	Variable	Refus	Saillant
<i>Projet institutionnel</i>	Confédéraliste	Sécessionniste	Irrédentiste
<i>Capacité d'alliances</i>	Forte	Faible	Moyenne
<i>Concurrence politique directe</i>	Moyenne	Très forte	Très forte
<i>Influence sur la polarisation du système de partis</i>	Faible	Forte	Nulle
<i>Influence sur la polarisation au sein du pôle idéologique</i>	Nulle	Nulle	Très faible

<i>Influence sur la polarisation parmi les partis nationalistes</i>	Très forte	Très forte	Très forte
<i>Influence sur l'agenda politique régional</i>	Moyenne	Forte	Faible
<i>Influence sur le policy-making</i>	Faible	Faible	Nulle

Les partis indépendantistes peuvent exercer une influence significative sur les systèmes politiques. Toutefois, la forte couverture médiatique des thèmes privilégiés des indépendantistes peut conduire à surévaluer les impacts concrets de leur mobilisation. Dans les îles de la Méditerranée occidentale, l'influence des indépendantistes est souvent réduite, y compris lorsqu'ils participent à l'exécutif régional. Ils sont bien plus aptes à accroître la polarisation et la fragmentation parmi les partis nationalistes qu'à définir des politiques, et moins encore à concrétiser l'idéal d'une complète souveraineté. Ainsi, notre recherche suggère que la dimension téléologique des partis indépendantistes n'est pas aussi significative que les interactions politiques qu'ils développent et leurs impacts sur les politiques publiques. Cette perspective pourrait être plus féconde, spécialement lorsque les partisans de l'indépendance ne représentent qu'un faible pourcentage de la population.

Bibliographie

- Accardo, A. (1998) *Politica, economia e cultura nella Sardegna autonomistica*, in: A. Accardo (Ed.), *L'isola della rinascita. Cinquant'anni di autonomia della Regione Sardegna*, pp. 5–135 (Roma/Bari: Laterza).
- Amer Fernández, J. (2009) Los debates sobre la percepción social del turismo en las Islas Baleares, *Nimbus*, 23–24, pp. 5–23.
- Brancati, D. (2005) Pawns Take Queen: The Destabilizing Effects of Regional Parties in Europe, *Constitutional Political Economy*, 16, pp. 143–159.
- Cardia, U. (1999) *Autonomia sarda* (Cagliari: CUEC).
- Cappellacci, U. (2009) *La Sardegna torna a sorridere* (Cagliari: Ufficio Studi Cappellacci presidente).
- Capoccia, G. (2002) Anti-System Parties: a Conceptual Reassessment, *Journal of Theoretical Politics*, 14(1), pp. 9–35.
- Cardia, M. (1992) *La nascita della Regione autonoma della Sardegna. 1943–1948* (Milan: FrancoAngeli).
- CIS. (1998) *Uso de lenguas en comunidades bilingües (II). Islas Baleares*, enquête n° 2300 (Madrid: CIS).
- Connor, W. (1973) The Politics of Ethnonationalism, *Journal of International Affairs*, 28, pp. 1–21.
- Crettiez, X. (1999) *La question corse* (Bruxelles: Complexe).
- Dottelonde, P. (1987) *Corse. La métamorphose* (Levie: Albiana).
- De la Calle, L. & Fazi, A. (2010) Making Nationalists out of Frenchmen? Sub-State Nationalism in Corsica, *Nationalism and Ethnic Politics*, 16(3), pp. 397–419.

- Downs, A. (1957) *An Economic Theory of Democracy* (New York: Harper)
- Fazi, A. (2010) Insularity and Autonomy: a misleading equation, Conference *Autonomy: Imagining Democratic Alternatives in Complex Settings*, Madrid, University Carlos III, 13–17 April.
- Guarino, G. (1973) Stato e Regioni speciali nella giurisprudenza della Corte costituzionale, in: E. Rotelli (Ed.), *Dal regionalismo alla Regione*, pp. 129–165 (Bologna: Il Mulino).
- Hepburn, E. (2009) Explaining Failure: the Highs and Lows of Sardinian Nationalism, *Regional and Federal Studies*, 19(4-5), pp. 595–618.
- IEB. (1998) *La transició a les Illes Balears. Simposi 25 Anys IEB*, (Palma : Institut d'Estudis Balearics).
- Lenclud, G. (1986) De bas en haut, de haut en bas. Le système des clans en Corse, *Études rurales*, 101–102, pp. 137–173.
- Lynch, P. (2003) The Policy Impact of Regionalist Parties, ECPR Conference *Building a Party Family: Comparing Regionalist Parties*, Edinburgh, 28 March – 2 April.
- Meguid, B. M. (2005) Competition between Unequals: the Role of Mainstream Party Strategy in Niche Party Success, *American Political Science Review*, 99 (3), pp. 347–359.
- Moracchini, G. (2005) Aspects de la situation sociolinguistique en Corse. Les apports de l'Enquête Famille, *Langage et société*, 112, pp. 9–32.
- Olausson, P. M. (2007) *Autonomy and islands. A global study of the factors that determine island autonomy* (Åbo: Åbo Akademi University Press).
- Ortu, G. G. (1998) *Storia e progetto dell'autonomia* (Cagliari: CUEC).
- Peñarrubia i Marquès, I. (1991) *Els partits polítics davant el caciquisme i la qüestió nacional a Mallorca (1917–1923)* (Barcelona: Abadia de Montserrat).
- Rabushka, A. & Shepsle, K. (1972) *Politics in plural societies: a theory of democratic instability* (Columbus OH: Charles E. Merrill).
- Rae, D. (1967) *The Political Consequences of Electoral Laws* (New Haven: Yale University Press).
- Rudolph, J. R. Jr. & Thompson, R. J. (1985) Ethnoterritorial Movements and the Policy Process: Accommodating Nationalist Demands in the Develop World, *Comparative Politics*, 17(3), pp. 291–311.
- Oppo, A. (Ed.) (2007) *Le lingue dei Sardi. Una ricerca sociolinguistica* (Cagliari: Regione Autonoma della Sardegna).
- Sartori, G. (1976) *Parties and Party Systems: A Framework for Analysis* (Cambridge: Cambridge University Press).
- Soddu, F. (Ed.) (1992) *La « cultura della rinascita ». Politica e istituzioni in Sardegna (1950-1970)* (Sassari: Centro Studi Autonomistici Paolo Dettori).
- Sotgiu, G. (1977) *Movimento operaio e autonomismo. La questione sarda da Lussu a Togliatti* (Bari: De Donato Editore).
- Türsan, H. (1998) Ethnoregionalist Parties as Ethnic Entrepreneurs, in: L. De Winter & H. Türsan (Eds), *Regionalist Parties in Western Europe*, pp. 1–16 (London: Routledge).
- Watts, R. (2000) Islands in Comparative Constitutional Perspective, in: G. Baldacchino & D. Milne (Eds.), *Lessons from the Political Economy of Islands. The Resourcefulness of Jurisdiction*, pp. 17–37 (Basingstoke: Macmillan).

¹ En 1949 en Sardaigne, en 1982 en Corse, et en 1983 aux Îles Baléares.

² Ce parti s'est auto-dissous en 2011.

³ Proposition de loi nationale n° 8, *Modification de la loi constitutionnelle n° 3 du 26 février 1948 (statut spécial pour la Sardaigne)*, du conseiller Planetta, 26 août 2010.

⁴ L'ERC n'obtint aucun élu lors des élections de 1995. Elle comptait deux conseillers municipaux suite aux élections de 1999 et 2003 (*La Veu Republicana*, n° 3, février 2005).

⁵ Nous retenons les partis représentés à l'assemblée régionale et/ou ayant obtenu un résultat supérieur à 2%, et utilisé l'indice de fragmentation de Rae (1967). Nous obtenons : 0,67161785 pour les élections de 1991 aux Baléares ; 0,767494 pour les élections de 1979 en Sardaigne ; 0,866 pour les élections de 1982 en Corse.

⁶ Lors de l'élection à la présidence de l'Assemblée de Corse en mars 2004, deux candidats victorieux grâce aux voix nationalistes démissionnèrent immédiatement.

⁷ Un au Parlement des Îles Baléares, un au Conseil de Majorque et onze dans les municipalités. En 2011, ERC a remporté 16 sièges dans les municipalités.

⁸ Si le *leader* a déjà concouru sous la bannière d'un parti étatique, nous considérons qu'il s'agit d'une scission.

⁹ La Corse connaît un scrutin à deux tours depuis 1992. Nous considérons ici le premier.

¹⁰ Lors des élections régionales de 2009, *Rossomori* obtint 2,54% des voix et un élu.

¹¹ Interview de Biel Barceló, *Diario de Mallorca*, 13 octobre 2010.

¹² En 2006 une minorité du PSM-EN créa *Entesa per Mallorca*. En juin 2010, EU fut rebaptisée *Esquerra Alternativa i Verda*, tandis qu'une minorité créait *Iniciativa d'Esquerres*. En novembre 2010, cette dernière a fusionné avec *Els Verds*, créant *IniciativaVerds*.

¹³ *Diari de Balears*, 3 juillet 2006.

¹⁴ Les chiffres en italiques sont approximatifs.

¹⁵ Au sens strict, l'emploi ne fait pas partie des compétences régionales.

¹⁶ *La Veu Republicana*, n° 14, janvier 2011.

¹⁷ *Diario de Mallorca*, 8 octobre 2010. La loi de normalisation veut : rendre l'usage du catalan « effectif » dans tous les domaines de la vie publique ; en faire une langue véhiculaire dans l'enseignement ; soutenir son usage dans tous les champs de la communication. Le décret des minimas impose l'utilisation du catalan pour au moins 50% du temps d'enseignement dans l'école publique. L'annonce du président Bauza a généré de fortes critiques internes. Celui-ci répondit qu'il ne visait réellement que le décret, qui conduirait à ce que l'enseignement soit dispensé uniquement en catalan dans la majorité des écoles (*El Mundo*, 8 octobre 2010).

¹⁸ Au premier trimestre 2010.

¹⁹ Entre 1998 et 2009, la population résidente a augmenté de 37,5%.

²⁰ Pour l'année 2009, le taux de chômage était de 13,12% pour les natifs des Baléares, 15,15% pour les natifs d'autres CA, et de 28,31% pour les natifs d'autres pays. Selon l'enquête du CIS de 1998, 31,4% des sondés qui ne sont pas nés aux Baléares ont éprouvé des difficultés linguistiques à leur arrivée dans l'archipel.